LE DISCOURS DE M. A. LEBRUN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il a fait l'éloge du Président de l'Association, M. Paul Strauss et de ses collaborateurs.

Parlant ensuite de l'agitation actuelle, M. Lebrun a déclaré qu'aux vieux principes de droit interne et de droit international qui avaient servi d'assise au monde, on substituait les lois d'un dynamisme nouveau prenant leur source dans « les aspirations naturelles des peuples » et dans « les évolutions fatales de l'Histoire ».

C'est le régime de la force substitué à celui du droit.

Serait-ce en vain que pendant des siècles, les hommes auraient lutté et souffert pour faire triompher les grands principes de liberté, de justice, d'indépendance de la personne humaine, de respect de la parole donnée et faudrait-il se résoudre à les voir disparaître alors qu'ils étaient considérés, il y a quelques années encore, comme la base et l'honneur de notre civilisation

La France n'accepte pas cette éventualité

La France n'accepte pas cette éventualité. En accord avec les peuples demeurés fidèles aux règles de la démocratie, elle entend, faisant écho à une grande voix venue recemment d'Outre-Atlantique, s'appliquer à sauvegarder le fruit des efforts passés à montrer au monde que là, et là seulement, est le secret de son bonheur et du maintien de la paix générale. Pour remplir cet office qui fut toujours le sien à travers les âges, il lui faut être une force à ce compte seulement sa voix sera entendue et suivie dans le concert des nations.

« Travaillons à restaurer la force du pays »

Travaillons donc Messieurs à restaurer cette force dans tous les domaines

Que notre armée qui en est l'élément primordial, mais non unique poursuive son labeur avec persévérance sur terre, sur mer et dans les airs. Elle nous a donné l'an dernier à la revue de Versailles, au dire de visiteurs étrangers, le plus magnifique spectacle de puissance de force qu'on puisse voir. A Tunis, aux confins du sud et à Alger au cours de son voyage triomphal, M. le Président du Conseil rendait un juste hommage à notre vaillante armée d'Afrique

Notre situation financière a connu des jours difficiles. C'est la une cause de faiblesse. Grâce aux mesures sévères proposées par le Gouvernement auxquelles dans un élan de courage et de sagesse le Parlement et le Pays ont bien voulu donner leur adhésion Voici que déjà un mieux sensible s'est affirmé : Le franc est redevenu une monnaie forte. Les rentrées d'or s'effectuent régulièrement. La Trésorerie, bien pourvue, n'en est plus à vivre à la petite semaine Les recettes fiscales marquent un acheminement vers l'équilibre du budget ordinaire, but suprême à atteindre.

Notre marché des valeurs a repris une allure qui lui vaut la considération du dehors, grâce au renouveau du crédit de l'Etat, des emprunts étrangers ont pu être convertis dans des conditions avantageuses.

« Le marasme économique se dissipe

Le marasme économique où nous avons trop longtemps vegete semble se dissiper peu à peu Deja, on signale quelques grandes industries dont les carnets de commande retrouvent une activité de bon aloi.

Les chiffres de la balance commerciale sont moins affligeants depuis quelques mois et l'on annonce que la balance des comptes pour 1938 s'établit approximativement en équilibre pour la première fois depuis plusieurs années.

On reprend goût au travail. On revient à cette vérité eternelle rappelée opportunément il y a quelques jours par une voix issue des milieux ouvriers que le travail « demeure la grande loi humaine et que tout ce qui est conçu hors du respect de cette loi est voué tôt ou tard à l'affondrement ».

Oui, le travail est source de toute richesse a la condition de se poursuivre dans l'ordre, la discipline et la bonne entente de tous ceux qui y collaborent, basée su. le respect des conventions et des contrats mutuels

Enfin le gouvernement a le souci d'exercer son autorité légitime pour assurer le respect de la loi et l'épanouissement des forces nationales dans l'union morale des citoyens. Parmi tant de concours que sollicite la réalisation d'un tel effort il n'en est pas de plus utile, de plus fécond que le votre.

Donnez-le, messieurs, à plein cœur. Ayez toujours souci de la vérité. Ecartez sans merci les fausses nouvelles qui jettent l'émoi dans une opinion déja trop portée à l'inquiétude. Donnez un peu moins de place aux scandales qui feraient croire, a la longue, a une humanité degenerée et un peu plus aux actes de courage de bienfaisance et de dévouement dont le recit rend l'homme plus fier de lui-même.

Apportez dans l'appréciation des événements internationaux la prudence et l'objectivite que commande le souci du maintien de bonnes relations entre peuples et laissez à d'autres ces moyens de polémiques qui donneraient à penser, hors da nos frontieres, que la France n'est pius le pays du sang-froid, du bon sens, de la mesure, de l'elegance. Bref, que le bien de la patrie soit en tout votre loi suprême en dehors et au-dessus des préoccupations d'interêt de parti ou de groupe.

LE DISCOURS DE M. A. SARRAUT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Albert Sarraut a terminé en faisant un large appel à l'union de tous les Français.

« La paix intérieure, a-t-il dit, reste toujours la meilleure garantia de la paix sur les frontières. Cette paix, qui est la paix du monde, a couru de grands dangers au mois de septembre dernier et aujourd'hui encore, l'ère des anxietés, aiñon des épreuves, n'est pas close, et demain comme hier, pour surmonter victorieusement les périls, pour conjurer les graves menaces qui conspirent la déchéance de la patrie, il faut de toute nécessité que, sans exception aucune, les enfants de cette patrie sachent montrer, alors qu'il en est temps, leur résolution farouche, intrépide, inflexible, de faire face au destin.

« Un grand pas a été fait vers l'union inéluctable de la nation française... »

» Certains pays étrangers nous font le reproche de les méconnaître, mais, eux-mêmes font-il toujours l'effort nécessaire pour nous comprendre, et ne se trompent-ils pas lourdement quand ils portent sur la France les jugements trop sommaires que peut leur dicter un esprit de convoitise et d'inimitié ?

» A les entendre, nous serions tombés bien bas et le Français de la Marne, et de Verdun aurait étrangement changé en vingt ans.

» Que ces détracteurs prennent la peine de feuilleter notre histoire Ils y liront que dans les périodes les plus critiques, au moment même où elle paraissait le plus déchirée, la France a toujours su se ressaisir devant le péril extérieur.

» Depuis l'alerte de septembre, un grand pas a été fait vers cette union inéluctable de la nation française Le gouvernement, que préside avec tant d'énergique et clairvoyant patriotisme mon éminent ami, le président Edouard Daladier, est décidé à poursuivre, sans se laisser détourner de sa route, cette réconciliation totale de la France avec elle-même. »

Lord et Lady de la Warr sont repartis hier pour Londres

Le ministre anglais de l'Instruction Publique dit sa satisfaction de trouver en France et en Angleterre le même esprit de confiance grandissante

Le Bourget, 5. — Lord et lady de la Warr sont partis à midi trente pour Londres, à bord de l'avion régulier.

Avant de quitter le sol de France, le ministre britannique a fait la déclaration suivante :

« Il est très encourageant de trouver en France et en Angleterre le même esprit de confiance grandissante, confiance qui s'inspire moins de considérations extérieures que de la grande conscience que nous avons da nos propres réserves de forces.

» Je sais qu'en France, vous êtes satisfaits de savoir que nos nouvelles usines d'armements commencent à produire de façon efficace et d'apprendre le succès de notre appel pour le service national.

» Quant à nous, nous sommes profondément heureux lorsque nous jetons un regard par-dessus la Manche, de voir que nos amis franaçis, déterminés comme nous à maintenir la paix, sont également déterminés à être forts et unis afin de resister aux menaces et à l'agression

» Il est une chose qui m'a particulièrement impressionné, c'est la somme d'argent et d'efforts que vous consacrez au développement de vos institutions cultuelles, telles que le Musée du Louvre, le musée de l'homme et les nouveaux centres de recherches. Malgré les terribles et folles dépenses que nous devons faire pour les armements, la France nous donne une exemple en développant en temps de paix ce qu'elle est préparée à défendre à défendre en temp. de guerre et ce qui lui vaut d'être aimée par tant de mes compatriotes, sa culture et son amour de la beauté. »

TROIS PÉTROLIERS emportés par le courant au large de Sharpness

Deux hommes ont péri, quatre ont disparu

Londres, 5. — A l'embouchure du Severn, trois bateaux pétroliers ont été emportés par un fort courant au large de Sharpness. Deux hommes ont péri et quatre ont disparu.

UN HOMME BROYÉ PAR UN TRAIN EN GARE DE COMPIÈGNE

Compiègne, 5. — Hier soir, en gare de Compiègne, M. Auxenfans Gaston, âgé de 42 ans, demeurant à Biermont (Oise), s'étant engagé sur les voies au moment où arrivait un express, a été, au grand effroi de quelques témoins, happé par le train et traîné sur une certaine distance. On le retrouva littéralement coupé en deux.

LA FORMATION DES SOUS-OFFICIERS EN ALLEMAGNE

Berlin, 5. — Le commandement suprême de la marine de guerre, fait savoir que, par suite de la mise en service prochaine, de nouveaux bâtiments de guerre de nouveaux engagements volontaires dans la marine allemande, doivent être reçus pour la printempe 1940

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins et de 23 ans au plus. La durée du service est de 4 à 5 ans, et d'au moins 12 ans pour ceux qui veulent aspirer au grada sous-officier de l'armée de terre. L'entrée dans les écoles aura lieu en automne 1940

Il existe actuellement dans le Reich, trois écoles de sous-officiers : Postdam, Sigmaringen sur le Danube et Frankenstein en Silésie. Le traitement initial des élèves sous-officiers est de 118 reichsmark par mois, plus le logement l'habillement et les soins médicaux. Au cours du temps de service qui est fixe à 12 ans, ce traitement monte jusqu'a 186 reichsmarcks mensuellement.

A partir de 25 ans, les sous-officiers ont le droit de se marier et de vivre dans un appartement particulier. On leur accorde le prêt aux jeunes mariés

La solde des sous-officiers mariés, varie en moyenne entre 153 et 232 reichsmarks, plus des suppléments pour les enfants. Une fois son temps de service terminé, le sous-officier qui quitte l'armée peut choisir une profession indépendante. Dans ce cas, il reçoit une indemnité de 8 000 reichsmarks, plus une gratification de 1.200 à 1.800 reichsmarks et l'indemnité d'enfants pour trois ans Les sous-officiers qui veulent acquérir une entreprise agricole, reçoivent une indemnité de 10.000 à 15.000 reichsmarks au lieu de 8.000.

4.307 PERMIS DE CONDUIRE RETIRÉS POUR « TENDANCE A L'IVROGNERIE » EN ALLEMAGNE

Berlin, 5. — 4.307 permis de conduire ont été retirés en 1938 à cause de « tendance à l'ivrognerie ». Le nombre total des retraits de permis atteint 9.069 en raison de différents délits.

D'autre part, la delivrance du permis de conduire a été refusée dans 4.662 cas. La statistique officielle ne fait pas mention des permis retirés aux juifs en vertu d'un décret récent.

LE MARÉCHAL GOERING FAIT DON D'UNE ÉGLISE DESTINÉE A LA FOIS AUX CULTES CATHOLIQUE ET PROTESTANT

Berlin, 5 — Le maréchal Goering a fait don d'une église à la colonie de Fassberg, dans la lande de Luneburg, où se trouve un centre aéronautique. Cette église doit servir au culte catholique comme au culte protestant.

LE NOMBRE DES TYPES DE VÉHICULES AUTOMOBILES EST RÉDUIT EN ALLEMAGNE

Berlin, 5. — Le nombre des types de véhicules automobiles en Allemagne, qui était de 335, sera ramené à 65, d'après les déclarations du colonel von Schell, commissaire général du maréch..l Gœring pour l'industrie automobile. Les types de camions seront réduits de 113 à 14. Le tonnage de ces camions, qui s'étend sur quinze catégories, sera ramené à quatre.

L'aviateur Henshaw s'attaque au record Angleterre-Le Cap

Il compte effectuer le parcours en moins de quatre jours en passant par l'Afrique Occidentale

Londres, 5. — L'aviateur Alec Henshaw s'est envolé de Gravesend, à 3 h. 35, pour s'attaquer au record du vol Angleterre-Le Cap. L'aviateur espère effectuer le trajet en moins de quatre jours. Il n'a pas révélé son itinéraire, mais on croit qu'il suivra la route de l'Afrique occidentale, sa première étape étant Colomb-Bechar. Ses autres escales seront probablement Niamey, Libreville et Mossamédes.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

M. Jules ANTONINI est nommé chevalier

Dans la dernière promotion de la Légion d'honneur, nous avons relevé avec plaisir la nomination comme chevalier, au titre du Ministère des Travaux publics, de M. Jules Antonini, le sympathique secretaire général adjoint de la Société nationale des chemins de fer français, chargé en particulier des relations avec la presse.

Cette nomination, qui fait l'objet d'une très élogieuse citation au « Journal Officiel », récompense un jeune et brillant collaborateur de la S. N. C. F. à qui nous adressons nos sincères félicitations.

CINQ MILLE FAMILLES SONT SANS ABRI PAR LES INONDATIONS AUX ÉTATS-UNIS

Washington, 5. -- La Croix-Rouge estime à cinq mille la nombre des familles sans abri à la suite des inondations causées par les fleuves et les rivières des Etats d'Ohio, de Virginie de l'Ouest, de Tennessee et de Kentucky.

LES AYANTS DROIT A LA CARTE DU COMBATTANT ONT TENU LEUR CONGRÈS A LYON

Lyon, 5. — Le Congrès de l'Association des « ayants droit à la carte du Combattant » s'est ouvert, hier, au Palais de la Mutualité, sous la présidence de M. Chanal, vice-président fédéral, assisté de MM. Ancer-Audigier et Chastel, vice-présidents. Diverses questions furent traitees ayant pour but de préparer la seconde journée à laquelle assisteront de nombreuses personnalités Un grand banquet clôturera le congrès.

UNE COMMISSION INTERNATIONALE DU TEXTILE VA ÊTRE CRÉÉ AU B. I. T.

Genève, 5. — Avant de clore sa session, le Conseil d'Administration du Bureau international du Travail, comme suite à un vote formulé par la Conférence internationale du textile tenue à Washington en 1937, a, par 16 voix contre 7, décidé en principe de créer une commission internationale tripartite avec des groupes représentant les diverses branches de l'industrie textile.

Il a chargé le B.I.T. de procéder immédiatement à la consultation des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs de l'industrie textile en vue de la constitution rapide de ces groupes, qui s'occuperont respectivement de la production du coton brut et du coton égrené, la production de la laine brute, la production de la soie brute, la production du lin, le travail du coton, le travail de la laine, de la soie, la production et le travail du jute, la fabrication de la toile, la fabrication de la bonneterie.

La future commission sera chargée d'examiner les conditions de travail dans l'industrie textile, en tenant compte des aspects de cette industrie qui peuvent avoir directement ou indirectement une influence sur l'amelioration des conditions sociales. Elle présentera des recommandations au Conseil d'administration.

LE CARGO « CALÉDONIEN » A ÉTÉ LANCÉ HIER A LA CIOTAT

La Ciotat, 5. — Le cargo « Calédonien » a été lancé ce matin. Géré par la Compagnie générale, ce transatlantique sera affecté au service du Pacifique Nord et Sud.

Un accident mortel à la fosse 7 des Mines de Béthune

Un mineur est pris sous un éboulement

Le porion Paul Degurre, âgé de 47 ans demeurant 50, cité de la Fosse 7 était descendu pour faire sa tournée quotidienne d'inspection des travaux souterrains.

Soudain, dans l'un des chantiers de la mine, il fut pris sous un éboulement et complètement recouvert de terre.

Quand on parvint à dégager le malheureux, la mort avait fait son œuvre.

Le corps fut alors remonté à la surface et reconduit au domicile du défunt.

UN OUVRIER ET HAPPÉ PAR UNE COURROIE A SOMAIN

IL EXPIRE QUELQUES INSTANTS PLUS TARD

Dans le courant de la nuit du samedi 4 au dimanche 5 février, vers 0 h 30 du matin, M. François Morelle, âgé de 27 ans, ouvrier au Lavoir des Usines à Briquettes de La Renaissance (Compagnie des Mines d'Aniche) était occupé à son travail, lorsqu'il fut soudainement happé au bras, par la courroie du « transporteur » et projeté violemment sur l'une des poulies de cet appareil.

Dégagé immédiatement par ses camarades et transporté dans le coma, à l'infirmerie de l'usine, le malheureux y expirait quelques instants plus tard.

Une enquête a été ouverte par le personnel dirigeant des Usines, et par les gendarmes Pache et Crapet de la brigade locale afin d'élucider les causes de ce tragique accident.

M. Morelle qui est originaire de Flines-les-Râches où il habite rue du Catelet, laisse une veuve et un enfant âgé de quatre ans.

UNE GRAVE AFFAIRE D'ESCROQUERIE A LILLE

UN COUPLE DE FILOUS vendait de faux billets, à Fives, aux abords du stade de football

Les trop ingénieux aigrefins qui avaient fait une recette facile de 1.400 fr.,, ont été arrêtés et déférés au Parquet

Le nommé Achille Mailleter et son épouse Marguerite Serpault, étaient descendus dimanche matin en gare de Lille venant de Paris, munis de faux tickets d'entrée de la Coupe de France de football. Leur intention était sans doute de faciliter le travail des caissiers preposés aux guichets d'entrée au stade du Sporting Club Fivois car, à 14 h., le couple muni de sacoches, encaissait sans arrêt le montant des billets.

La recette s'élevait déjà à 1.400 francs lorsque le garde-champêtre Prévost, de Mons-en-Barœul, eut des doutes sur l'honorabilité de ces encaisseurs.

Il avertit M. Sauhier, délégué de la 3 F. A. qui s'aperçut qu'un billet déjà vendu était en double.

Il avertit immédiatement la police ; les gendarmes deservice, commandés par les chefs Widert et De Gave, arrivèrent aussitôt sur les lieux pour arrêter le couple. Celui-ci passa immédiatement aux aveux, l'homme se disant garçon de restaurant et demeurer 44, rue Charlot, à Paris (3e). On a retrouvé sur eux de nombreux tickets de 5 et 10 francs qu'ils n'avaient pas encore eu le temps d'écouler.

La police a immédiatement mis en état d'arrestation ces ingénieux vendeurs.

Le Colonel Trancart est placé à la direction de l'Artillerie de la Première Région

Le colonel TRANCART (Ph. Réveil)

A la suite du départ du général Pélissier de Féligonde qui, d'ailleurs reste provisoirement parmi nous, la question de son remplacement se posait. Or, le « Journal Officiel » vient confirmer les bruits qui couraient : c'est la colonel Trancart, depuis dix ans à Douai, qui prend la succession vacante.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il en sortait sous-lieutenant d'artillerie le 1er octobre 1904. A la déclaration de guerre, en 1914, il était capitaine, et en septembre 1918, il était promu chef d'escadron ; il était affecté le 5 mai 1929 au 15e R. A. D., à Douai, où il remplit les fonctions de lieutenant-colonel, grade auquel il était nommé le 25 septembre de la même année.

Lors du départ du colonel Picquendar, aujourd'hui promu général et directeur de l'artillerie au ministère de la Défense nationale, il prit le commandement du régiment le 9 février 1934 et le 25 septembre suivant, il était promu sur place colonel.

Après ses deux années de commandement, il devait quitter son régiment où il avait servi sept ans et passait à la direction du parc régional de l'artillerie le 25 février 1936.

Le colonel Trancart fit toute la guerre avec le 17e R. A. D. ; blessé en août 1914 il devait obtenir trois élogieuses citations. Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 30 décembre 1914, il était promu officier le 26 décembre 1927.

Lors de la creation des cours de perfectionnement de sous-officiers de réserve, il fut chargé de leur organisation pour l'artillerie du 1er C. A. et il sut leur donner toute l'impulsion nécessaire.

D'autre part, en octobre 1934, il eut la mission importante de transformer le régiment qui devenait motorisé.

Les douaisiens se souviennent de la brillante fête qui marqua cette transformation.

Le colonel Trancart, qui a épouse une Lilloise, Mlle Lesay, est le père de dix enfants, dont plusieurs se destinent à la carrière des armes.

Les chômeurs du Nord ont tenu, hier à Lille, une conférence régionale

Une conférence régionale des chômeurs du Nord s'est tenue, hier, à Lille. Quarante localités avaient pu se faire représenter.

La séance du matin s'ouvrit dans la salle des fêtes du Conservatoire, sous la présidence de M Luchier, d'Armentières, qu'entouraient MM. Lodieu, de Lille ; Druart, de Lomme, etc..., et M. Lainé, de l'Association des Vieux Travailleurs.

Au bureau de la séance du matin, de droite a gauche : MM. LUCHIER, LODIEU, qui présidait, SCHOUTHEER et LAGACHE. (Ph. Réveil)

M. Raschia, du Comité régional, présenta un abondant rapport moral. De nombreuses interventions suivirent. Finalement, le rapport fut adopté à la quasi unanimite.

Un debat s'ouvrit ensuite sur la situation des comités locaux. Les points de vue des délégations furent échanges et confrontés. La conférence décida d'envoyer un télégramme au président du Conseil pour attirer son attention sur la situation pénible des sans-travail. Elle vota, en outre, une résolution du comité d'Armentières et Houplines ; une autre résolution plus importante, fut aussi votée. La voici :

« Après avoir examiné sérieusement la situation imposée aux chômeurs et aux vieux travailleurs, depuis la dernière conférence extraordinaire du 5 mai 1938.

» Le Congrès est unanime à constater que non seulement elle n'a amené aucune amélioration, mais qu'elle s'est au contraire aggravée sensiblement.

» Il s'indigne de l'indifférence incontestable dont font preuve les pouvoirs publics à l'égard de ces categories de déshérités.

» Il affirme, que seules des mesures d'assainissement financier sont susceptibles d'accorder, dans un court délai, satisfaction aux vieux travailleurs et aux chômeurs.

» Il s'élève avec force contre les saisies et expulsions des petits propriétaires et locataires en chômage, qui s'avèrent de plus en plus fréquentes dans notre région.

» Afin de parer éventuellement à d'aussi scandaleuses mesures, il demande au Gouvernement de bien vouloir s'inspirer de la loi de l'exonération des loyers votée par la Chambre le 21 juin 1935, et de prendre en conséquence toutes dispositions qui s'imposent pour que cette dernière soit soumise à brève échéance a l'attention et à la ratification de la haute assemblée

» Dans la crainte d'une nouvelle déception, at soucieux avant tout d'éviter tous réflexes regrettables, susceptibles de troubler l'ordre public, il ose espérer qua l'ultime et pathétique appel qu'il adresse aux élus de la Nation, en faveur des chômeurs et des Vieux Travailleurs rencontrera cette fois-ci l'accueil équitable qui s'impose ».

Séance de l'après-midi

La séance de l'après-midi fut présidee par M. Leloir, de Caudry, entouré par le même bureau qui avait siégé le matin.

M. Leloir preconisa un rapprochement entre les organisations de chômeurs et toutes les organisations adhérant au « Front Populaire ». Une discutre d'orateurs se prononcèrent pour ce rapprochement et reclamèrent du travail pour les chômeurs ou une augmentation de leur allocation.

Il fut annoncé que de nombreuses réunions auraient lieu prochainement dans le Nord, avec la participation des élus du Front Populaire. Il fut précise que le mouvement, malgré son envergure, serait calme et réfléchi.

Mlle Wambre, de Lambersart, perla du sanatorium d'ou elle vient de sortir. Elle y a note que la plupart des malades en traitement etaient des fils ou filles de chômeurs de 15 à 30 ans

Enfin, tirant les conclusions de cette conférepce regionale, M. Raschia affirma notamment « la nécessité, devant l'inquiétante recrudescence du chômage, de s'adresser plus impérieusement que jamais aux pouvoirs publics ».

L'EXPLOSION D'UN DÉPOT DE DYNAMITE A BILLY-BERCLAU

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

S'étendant sur une soixantaine d'hectares, l'usine comporte une centaine de bâtiments et occupe 300 ouvriers et ouvrières.

Il y a sur ces 60 hectares, trois groupes distincts d'édifices :

1° Les services généraux, comprenant bureaux, laboratoires, garages, magasins, ateliers d'entretien, réfectoires, etc...

2° Les fabrications de produits chimiques ;

3° Les divers ateliers de la fabrication de la dynamite ; les ateliers d'encartouchage des poudres de sûreté, ainsi que les dépôts de matières et d'explosifs encartouchés ou prêts à être encartouchés.

Les poudres de sûreté étant un monopole d'Etat, c'est par conséquent en vrac qu'elles parviennent à Billy-Berclau pour être encartouchées, emballées et expédiées par un personnel spécialisé. La dynamite, au contraire, est entièrement fabriquée sur place. Il en est de même de son principal élément : la nitro-glycérine qui se prépare dans un atelier de nitration caché à l'extrémité nord de l'exploitation dans un fond de terrain couronné par des hauteurs couvertes d'arbres. Avec d'infimes précautions la dynamite an pâte ou en poudre est transportée à travers les quelques 20 cartoucheries, tous ateliers en murs de liège, séparés les uns des autres par de larges remparts de terre gasonnée et recouverts d'arbres. Des tunnels en ciment armé construits dans ces « merlons » sont disposés entre les ateliers de façon à réduire au minimum les risques.

L'explosion

C'est dans un de ces « merlons » situé à l'extrémité du tunnel, merlon servant de dépôt de pâtes préparées pour l'encartouchage que se produisit hier à 15 h. 27 la formidable explosion ressentie jusqu'à Lille.

Il y avait là, paraît-il, 500 à 600 kilos de dynamite, mais, fort heureusement, aucune personne ne se trouvait dans l'atelier voire même dans le voisinage du dépôt.

Les 600 kilos de dynamite ont sauté détruisant tout le bâtiment, engloutissant dans le fond d'un entonnoir de 15 mètres de largeur et de 8 mètres de profondeur les pierres et la terre de protection du merlon.

Quand M. De Roquemaurel, le sous-directeur de l'usine arriva sur les lieux en compagnie de M. Degoedt, surveillant chef, le désastre était accompli !

Mais, par ailleurs, dans les maisons ouvrières de la Poudrerie dans les cités de Billy et de Bauvin, voire même de Wingles et jusqu'à Carvin, de nombreuses habitations furent sinistrées. Toitures, portes, fenêtres, vitres, tout vola en éclat. Marmites de cuisine, vaisselle, appareils de T.S.F., lustres, cadres dansèrent une « carabande » infernale pour aller ensuite s'écraser sur le sol.

Nombreuses sont les personnes qui, peu grièvement, fort heureusement, furent blessées par un éclat de vitre ou un objet. Nombreuses aussi sont celles qui ne purent hier soir trouver un abri dans leur maison sans toit et sans porte!

Une enquête est ouverte

Il va sans dire que M. De Roquemaurel mit sans tarder les services administratifs au courant de eet événement.

L'enquête pour découvrir les causes de l'explosion est ouverte.

Aujourd'hui et pour quelques jours encore 80 ouvrieres seront réduites au chômage tandis que les hommes procederont au déblaiement des lieux sinistrés.

R. LUSSIEZ.

CINQ PERSONNES sont blessées au cours d'une triple collision d'autos à Marcq-en-Barœul

Elles ont dû être hospitalisées

Un grave accident de la circulation s'est produit hier, vers 18 h. 45, sur le boulevard de la Marne, entre le hameau du Quesne et le Château Rouge, à deux cents metres du café Leriche, dans les circonstances que voici :

La collision

Une voiture automobile pilotée par M. Planckaert Andre, 31 ans, chauffeur de taxi, demeurant rue de l'Epine, 97, à Tourcoing, venait de cette ville et se dirigeait vers Lille. Il voulut doubler une voiture roulant dans la même direction. Or, au même moment, une troisième voiture venant en sens inverse, pilotée par M. Alfred Verhelle, représentant, domicilié 130, rue de Roubaix, à Tourcoing, arrivait à la hauteur du taxi. M. Planckaert eut beau faire, il ne put éviter d'accrocher cette voiture et son avant gauche. Sous le choc, la voiture de M. Verhelle eut sa roue gauche, son phare et son aile arrachés et continua sa route. Deportee vers la gauche, elle vint s'échouer 100 mètres plus loin.

Ses occupants, M. et Mme Verhelle et leurs cinq enfants, âges de 3 à 10 ans, s'en tirèrent avec une forte commotion, mais le taxi, continuant sa route et déporté, lui aussi, vers la gauche vint heurter violemment une quatrieme voiture qui suivait à peu de distance celle de M. Verhelle et qui était pilotée, sans doute par M. Cateau, on ne le sait encore, qu'accompagnait Mme Cateau, 58 ans, habitant 13, rue de Lille, à Tourcoing.

L'état des blessés

Mme Cateau a les deux jambes cassées, une jambe fracturée, des plaies multiples à la face et à la tête. Elle a été hospitalisée à l'hôpital de Tourcoing. M. Planckaert a l'œil gauche complètement fermé et porte d'horribles contusions à la face, et sans doute a reçu une blessure à la poitrine, le volant de son taxi s'étant brisé sous le choc.

D'autre part, un artiste que M. Planckaert conduisait en gare de Tourcoing, a été également hospitalisé à l'hôpital de Tourcoing.

Deux autres blessés, dont on ignore, jusqu'ici, l'identité, ont été transportés dans une autre clinique.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 6 février 1939. — Soleil : lever à 7 h. 17 ; coucher à 16 h. 54. Lune : lever à 20 h. 16 ; coucher à 7 h. 53. — Sainte du jour : Sainte Dorothée.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observation faites le 5 février, à 9 h. 53 : Baromètre 772 m/m 2, hausse depuis hier à 15 h. 45, 0 m/m 2. Thermomètre : fronde 10°8 ; minima — 0°1 ; maxima d'hier 4°0. Etat hygrometrique 54. Hauteur d'eau tombée depuis hier à 15 h. 45, nulle. Direction du vent, sud, sud-est ; force assez fort. Direction des nuages, sud ; Etat du ciel très peu nuageux. Prévision pour la journee d'aujourd'hui : assez beau, assez froid.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Region Nord : Beau temps peu nuageux, brumes matinales persistant par endroits. Vent variable, secteur sud dominant. Gelées nocturnes et matinales. Le minimum de température sera sans grand changement sur celui de la veille.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser en famille...

ON NE PRÊTE QU'AUX RICHES

Lorsqu'à la fin du siècle passé on voulait donner plus de portée à un bon mot, on avait coutume de le placer dans la bouche d'un Mark Twain, ou encore d'un Alphonse Allais, d'un Aurélien Scholl, d'un Capus ou d'un Forain. Il y a vingt ans, on avait recours à Bernard Shaw, Clémenceau, Maurice Donnay ou Tristan Bernard. Aujourd'hui, c'est surtout le nom de Sacha Guitry qu'on invoque pour donner plus d'éclat à quelque répartie spirituelle.

Voici une histoire amusante qu'on lui prête... à moins qu'elle ne soit authentique ! Un jour, Sacha Guitry recevait d'un auteur un manuscrit intitulé : « Pourquoi suis-je encore vivant ? »

Devinez avec quelle réponse sarcastique l'auteur de la « Prise de Berg-op-Zoom » retourna ce manuscrit à son auteur ?

Vous trouverez la réponse plus loin

Les premiers soins furent donnés par le docteur Mison, de Marcq.

L'enquête

Sur les lieux de l'accident, nous avons noté, aussi la présence de MM. Delcroix, adjoint ; de MM. le docteur René Haile, Rousselle et Honoré, conseillers municipaux. Tandis que la brigade de gendarmerie d'eTourcoing s'occupait de la circulation, M. Victor Mahieu, secretaire du commissaire de police et le garde Vandeelaeghe, procédaient à l'enquête et s'occupaient du transfert des blessés.

Les voitures sont toutes trois dans un etat lamentable. Elles ont été mises en fourrière au garage Delcroix, au Croise Laroche.

LE ROLE DE LA PROCHAINE SESSION DES ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Voici le Role des affaires de la session de la Cour d'Assises du Pas-de-Calais qui s'ouvrira a Saint-Omer, le 13 février :

Lundi 13. — Vols qualifiés. Accusé : Alfred Lecaf. Defenseur : Me Lefebvre du Prey.

Mardi 14. — A 9 heures : attentat à la pudeur. Accusés : Joseph Vanhoutte et Emile Specq, mineurs à *Haillicourt*. Défenseurs : Me Duyme et Lefebvre du Prey.

— A 14 heures : meurtre. Accusée : Lucienne Dambron, 41 ans, née à *Boulogne-sur-Mer*, qui a tué son mari de quatre coups de hache à *Auchel*.

Défenseur : Me Demont.

Mercredi 15. — A 9 heures : attentats à la pudeur. Accusé : Oleck Stanislas, à *Courcelles-lez-Lens*. Defenseur : Me Duyme.

A 14 heures : homicide volontaire. Accusee : Eugenie Deivallez, 30 ans, qui tua son mari, à *Harnes*, de deux coups de couteau. Défenseur : Me Appourchaux.

Jeudi 13. — A midi trente : assassinat. Accusé : Michel Roba à *Simencourt*. Défenseur : Me Lucie Caillau de Paris.

Vendredi 17. — A 9 heures : coups mortels. Accusé : Henri Leturoq, 24 ans, originaire de *Bapaume*. Defenseur : Me Godefrin.

— A 14 heures : banqueroute frauduleuse, détournements d'objets et complicité. Accusés : Paul Bossaert et Charles Buyck. Defenseur : Me Mouy

Samedi 18. — A 9 heures : infanticide Accusée : Octavie Tillier à *Billy-Montigny*. Défenseur : Me Tiry.

Du lundi 20 au samedi 25. — Affaire des fausses traites de chicorée d'*Oye-Plage* : escroqueries et complicité, aux en ecritures de commerce et complicité, usage de faux et complicité.

Les accusés sont : Alexandre Hubert, secheur de chicorées à *Oye-Plage* (Défenseur : Me Loez) ; Henri Ducrocq, ancien comptable (Defenseurs : Me Payen et Martel) ; Paul Cammas et Fernand Masset, ex-banquiers à *Saint-Omer* (Me Legrand) ; Paul Verva, agriculteur à *Vieille-Eglise* (Défenseurs : Me Lefebvre du Prey et Degand) ; Georges Drieux, agriculteur à *Nouvelle-Eglise* (Me Brisac) ; Léon Van Meenen, garagiste à *Calais* (Me Lefèvre du Prey) ; Jules Van Meenem, mécanicien à *Gennevilliers* (Me Bigourd) ; Léon Vandenbulcke, ancien courtier à *Malo-les-Bains* (Me Bigourd).

M. Ruolt, procureur de la République, occupera le siège du Ministère public.

« LE RELÈVEMENT DE LA FRANCE PAR LA FAMILLE »

On nous communique :

« Le Centre Départemental des Jeunes de l'U.N.C., poursuivant sa campagne, organise à Dunkerque, lundi 6 février, à 20 h. 15, salle Jeanne d'Arc, Quai des Jardins, une conférence sur cette question vitale.

« La France meurt, il faut la sauver en la repeuplant d'enfants français. Il faut permettre à la famille de vivre et se développer : « A travail égal, niveau de vie égal ». Il faut rendre à la Famille et aux forces spirituelles le rang qui leur sont dues.

« Voilà ce que traiteront les orateurs : M. Marcel Hovaere, vice-président des Jeunes de l'U.N.C. du Nord ; M. Joseph Belle, adjoint au maire de Bourbourg-Campagne et membre du Comité des Familles Nombreuses du canton de Bourbourg ; le Révérend Père Gérard, Prieur des Dominicains et conférencier de l'église St-Maurice à Lille, membre d'honneur des Jeunes de l'U.N.C. du Nord ».

— Garçon, depuis combien de temps votre patron a-t-il acheté ces poissons ?
— Je ne sais pas. Je suis là que depuis huit jours.

— Ah !... il faut que l'un de nous reste sur le terrain !...
— Eh bien ! restez-y, mon bon ; moi je m'en vais.

— Ben quoi ! on marche sur le trottoir maintenant ?...
— Et vous, vous n'allez jamais sur la chaussée ?...

SPORTIFS Lisez le Samedi
les Sports du Nord
Le plus complet des régionaux sportifs
40 centimes